



Mutualisation d'un broyeur végétaux

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux

4 Rue de Châteaudun

Bp 20159

<https://www.dreux-agglomeration.fr>

BARTHELEMY

Julie

Outre Mer

julie.barthelemy@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé ADMINISTRATION PUBLIQUE, PREVENTION DES DECHETS, DECHETS VERTS, BROYEUR

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Suite au diagnostic du Programme Local de Prévention des Déchets, les élus ont manifesté leur intérêt pour l'achat d'un broyeur.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Développer les pratiques de gestion raisonnée des espaces verts (limitation de l'utilisation de produits phytosanitaires et réduction des déchets)

Répondre à un besoin exprimé par les collectivités

Lever les freins et les appréhensions des services techniques (coûts, travail supplémentaire, inefficacité de ces techniques,...).

Résultats quantitatifs:

Au total, ce sont 13 mairies qui ont utilisé le broyeur dont certaines plusieurs fois. Le broyat sert de paillage. L'utilisation du broyeur est maximal pendant les périodes d'élagage.

Sur 4 ans de fonctionnement, 936 T de déchets verts ont été détournées des déchèteries (exutoire : plateforme de compostage).

Résultats qualitatifs :

Les agents communaux ont découvert les bénéfices du paillage au sein des espaces verts communaux, bords de routes...(gain de temps notamment). Ils s'intéressent désormais à la gestion raisonnée des espaces verts (baisse de l'utilisation des produits phytosanitaires).

Les agents technique et les élus sont plus nombreux aux manifestations de l'agglomération sur ce thème.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Diagnostic (identification du besoin et mis en place de la solution) = 1 an

Achat du broyeur : 6 mois (conception du CCTP - Procédure de marché - Livraison)

Avant la livraison du broyeur, l'agglomération a communiqué via le magazine de la collectivité et la presse locale . Des invitations ont été envoyées aux communes afin que les représentants participent à la formation.

La formation a duré une journée.

Année principale de réalisation:

2011

Moyens humains :

L'animateur du PLPD se chargeait du planning, des états de lieux et des formations => 1h pour chaque emprunt

Moyens financiers :

15000 € + l'entretien annuel - variable entre 700 et 1000 €

Le broyeur est mutualisé, mais les communes payent un forfait en fonction de la durée d'utilisation : 1/2 journée = 38 € HT avec malgré tout une certaine souplesse sur les moments du départ et du retour l'objectif n'étant pas de gagner de l'argent mais de favoriser les bonnes pratiques.

Moyens techniques :

Broyeur SAELEN COUGAR à couteaux et à marteaux pour plus de polyvalence et répondre à l'ensemble des besoins des collectivités. Le diamètre des branches accepté par le broyeur est 12 cm ce qui répond à la quasi-totalité des besoins des communes.

Partenaires mobilisés :

Collectivités adhérentes

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Si les communes sont demandeuses, cela peut aller très vite. Par ailleurs, au-delà du broyeur d'autres machines peuvent être mutualisées (desherbeur thermique...)

Recommandations éventuelles:

Bien cibler les demandes; établir un protocole et un règlement clair dès le début. Nous avons mis à disposition des communes des équipements de protection individuel (EPI) mais rares sont ceux à les avoir utilisé, les agents préfèrent utiliser leurs propre équipements.

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **novembre 2020**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.